



CARITAS Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

ACQUISITION DE MATERIELS DE RENFORCEMENT DES MUSO ET GPAS

Référence : EuropeAid/156669/DD/ACT/HT

Projet de renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des populations vulnérables du bassin versant Port-de-Paix/Port-Margot, communes de Port-de-Paix, Anse-à-Fôleur, Saint-Louis-du-Nord

Financement : 11^{ème} FED Fonds Européen de Développement



CARITAS Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra



1. Cadre contextuel

Le projet de « **Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des populations vulnérables du bassin versant Port-de-Paix/Port-Margot, communes de Port-de-Paix, Saint-Louis-du-Nord et Anse-à-Fôleur**, couramment appelé RSAN» est mené par un consortium entre Caritas Suisse et deux organisations locales, Groupe pour l'Inclusion, la Recherche et l'Appui au Développement d'Haïti (GIRADEL HAITI) et Groupe d'Appui au Développement Local (GADEL). Ce projet est issu du Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN) visant à améliorer les conditions de la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables. L'objectif général de ce projet est de « Contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en accroissant la résilience des populations rurales vulnérables vivant dans la zone du projet à travers une approche intégrée « bassin versant ». En vue d'atteindre cet objectif global, le projet entend poursuivre les deux objectifs spécifiques suivants :

OS1 : Améliorer la Gouvernance dans le domaine de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) à travers le renforcement institutionnel des Autorités Locales (AL), des Bureaux Agricoles Communaux (BAC), des services déconcentrés du ministère de l'Environnement, des Observatoires SAN, des Comités Locaux de Protection Civile (CLPC), des organisations de producteurs, de transformateurs, d'éleveurs et de femmes pour une meilleure gestion des bassins versants.

OS2 : Renforcer l'accessibilité et la disponibilité alimentaire auprès des populations les plus vulnérables dans la zone d'interventions et augmenter leur résilience aux chocs.

Le projet est mis en œuvre dans 6 sections communales des trois communes suscitées : 1^{ère} et 2^{ème} sections communales Baudin et La Pointe de la commune de Port-de-Paix ; 1^{ère} et 3^{ème} section communale Bas Sainte Anne et Côte-de-Fer dans la commune d'Anse-à-Fôleur et 1^{ère} et 4^{ème} sections communales Rivière des Nègres et Rivière des Barres de la commune de Saint-Louis-du-Nord.

Le Consortium œuvre à atteindre l'**OS2** par l'augmentation de l'accessibilité, de la disponibilité alimentaire, et de la qualité nutritionnelle à travers la diversification, l'augmentation de la productivité et des productions agricoles (végétales et animales).

Ainsi, le consortium cherche, à travers son partenaire local GADEL, un fournisseur pour l'acquisition de deux (2) lots de matériels pour le renforcement de capacité opérationnelle des Mutuelles de Solidarités (MUSO) et des Groupes de Producteurs Artisanaux de Semences (GPAS) leur permettant de produire, stocker, conserver et fournir des semences locales de meilleure qualité. Il invite donc les fournisseurs intéressés à manifester leur intérêt conformément aux clauses générales et conditions particulières du présent AMI.

Les matériels demandés sont répartis en 2 lots présentés dans les tableaux suivants :



CARITAS Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra



Tableau 1 : Matériels de renforcement capacité de stockage des MUSO

Lot 1					
Description du matériel	du	Spécifications	Quantité	Unité	Lieu de livraison
Silo à grain de forme cylindrique		Capacité de 500 Kg Pour conserver les graines de céréales et légumineuses	5	Silo	Port-de-paix
Humidimètre numérique		Écran LDC, matériel permettant de mesurer la teneur en eau des céréales et légumineuses.	5	U	
Hygromètre		Matériel Pour mesurer l'humidité relative à l'intérieur des Centres de stockage	5	U	
Thermomètre		Matériels Pour prendre la température du milieu au moment du séchage des semences.	5	U	
Sac en jute et/ou en polypropylène		Capacité 18-25 marmite	500	U	
Bache/prélat.		Dimensions : 10m x 6m pour sécher les semences	10	U	
Balance de précision/électronique		Sensibilité milligramme. (Grande dimension)	10	U	

Tableau 2 : Matériels de renforcement de capacité technique des producteurs GPAS

Lot 2					
Description du matériel		Spécifications	Quantité	Unité	Lieu de livraison
Sécateurs à main		Pour émondage, nettoyage	60	U	Port-de-paix
Sécateur à lames croissantes ou Coupe-branches		Élagueur/ ébrancheur couramment appelé sécateur à manche Longue	60	U	
Scies à élaguer			60	U	
Gants de protection		Gant de jardinage (en cuir)	90	Paire	
Serpette			60	Pièce	
Houe		Avec manche	60	Pièce	
Machette		Avec manche	60	Pièce	
Brouette		Truper avec manche en bois, pneu à air	18	Pièce	



CARITAS Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra



Clauses générales :

1. Les fournisseurs qui le souhaitent peuvent manifester leur intérêt pour un lot ou pour les deux lots.
2. Les offres partielles concernant les lots demandés sont acceptables. Toutefois, un calendrier de livraison pourrait être établi avec le (les) fournisseur (s) retenu.
3. Les fournisseurs devront fournir tous les matériels demandés, et assure leur transport et la manutention pour l'exécution du contrat selon les normes et clauses du présent marché. Ils devront prendre les mesures nécessaires pour le respect des normes de qualité et les spécificités des matériels.
4. **Informations de contact** : nom complet du fournisseur, adresse, numéros de téléphone et personnes à contacter.
5. **Conditions de paiement** : GADEL effectuera le paiement directement sur le compte du fournisseur ou par chèque. Les conditions de paiement par tranche seront définies dans le contrat qui sera paraphé entre GADEL et le (les) fournisseur (s).
6. **Prix du transport** : il revient au (aux) fournisseur (s) de prendre ses dispositions en la matière. Le (s) fournisseur (s) détermine (nt) le type et le montant de la couverture d'assurance dont il a besoin pour faire face aux risques jusqu'à la livraison au lieu de destination indiqué dans l'appel d'offre. GADEL paiera uniquement pour les matériels effectivement acceptés au moment de la livraison et déduction faite des éventuels dommages-intérêts compensatoires ou forfaitaires pour un retard de livraison et/ou des problèmes de qualité.
7. **Prix** : vos prix unitaires, vos prix pour le transport et la manutention doivent être indiqués séparément.
8. **Délai de livraison** : Les matériels seront livrés sur le site indiqué suivant le calendrier indiqué par GADEL au plus tard le 15 Aout 2022.
9. **Validité** : l'offre doit rester valable avec des prix fermes et fixes pendant 60 jours après la date de clôture de l'appel d'offres.
10. **Inspection** : en cas de commande, il peut être organisé une inspection concernant la quantité, le respect des spécifications techniques (qualité) suivi d'un procès-verbal d'acceptation pour chaque composante d'un lot de matériel. Le cas échéant l'équipe de GADEL prendra les dispositions nécessaires pour constituer les kits à distribuer aux MUSO et aux GPAS.
11. **Département d'origine** : le fournisseur pourra être localisé dans le département du Nord-Ouest encore mieux dans l'une des communes d'exécution du projet.
12. Pratiques passibles de sanctions :
 - a. Le fournisseur s'engage à ne pas se livrer à des pratiques passibles de sanctions, qui sont définies comme suit :
 - i. «acte de corruption» ou «corruption»: le fait d'offrir, de donner, de recevoir ou de demander, directement ou indirectement, toute chose de



CARITAS Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra



- valeur, tangible ou intangible, pour influencer illicitement les décisions d'une autre partie;
- ii. « Manœuvres frauduleuses » ou « fraude » : tout acte ou omission, y compris une fausse déclaration, qui induit en erreur, sciemment ou par négligence, ou cherche à induire en erreur une partie pour en retirer des avantages financiers et/ou autres, et/ou pour éviter une obligation ;
 - iii. « Pratiques collusoires » ou « collusion » : un arrangement entre au moins deux parties visant à atteindre un objectif illicite, y compris à influencer de façon abusive les décisions d'une autre partie.
 - iv. « Pratiques coercitives » tout acte qui nuit ou porte préjudice, ou menace de porter atteinte ou de nuire directement ou indirectement une partie ou la propriété de la partie pour influencer indûment les actions d'une partie.
- b. GADEL peut refuser d'attribuer le marché si elle détermine que le soumissionnaire recommandé pour l'attribution, ou l'un quelconque des membres de son personnel, de ses agents, de ses sous-consultants, de ses sous-traitants, de ses prestataires de services, de ses fournisseurs et/ou de ses employés s'est livré, directement ou indirectement, à des pratiques passibles de sanctions dans le cadre de la soumission pour le marché en question.

2. Profil du fournisseur

- Le fournisseur doit être en mesure de prouver l'originalité de ces matériels et ses garanties;
- Le fournisseur pourra être une entité évoluant dans l'une des sections d'intervention du projet et légalement reconnue ou est couverte par une Association légalement reconnues dans sa zone d'intervention ou encore, à défaut, le fournisseur doit être au moins une entité nationale avec une représentation au niveau du département du Nord-Ouest ;

3. Durée du service

La durée de la prestation ne doit pas dépasser deux (2) mois allant de la date du 1^e versement ou avance de démarrage jusqu'à la livraison du dernier stock de matériels.

4. Modalités de sélection

Les fournisseurs seront sélectionnés sur la base des exigences de ce Marché qui prendra notamment en compte leur expertise dans le domaine, la qualité de ses services fournis, le calendrier proposé et la proposition financière.

5. Soumission des offres

Les intéressés doivent utiliser, chacun, un formulaire d'application qu'ils peuvent réclamer au bureau du consortium, 13, 1^{ère} Ruelle Chalet, Port-de-Paix.

Les fournisseurs intéressés doivent fournir les documents d'accompagnement suivant pour la prise en considération de l'offre :



CARITAS Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra



- a) Une lettre de couverture signé par l'intéressé ;
- b) S'il s'agit d'une entité morale : Toutes les pièces légales, administratives et fiscales nécessaires en rapport avec son statut comme :
 - Permis de fonctionnement attestation du MAST, Mairie, CASEC etc ..
 - Documents de constitution de l'OCB (acte constitutif, statuts, procès-verbal dernière réunion etc.), s'il s'agit d'une organisation;
- c) S'il s'agit d'une autre entité :
 - Carte d'immatriculation fiscale valide de l'intéressé ;
 - Une copie de la pièce d'identité de la personne responsable ou du postulant ;
- d) Toute documentation jugée pertinente par l'intéressé pour justifier sa capacité à délivrer ces matériels en quantité et en qualité.

Tous les documents requis devront être soumis en un seul pli.

6. Cas de rejet des offres

Les offres pourront être rejetées pour les causes suivantes, la liste ci-dessous n'étant pas exhaustive:

- Si le dossier de l'intéressé n'est pas complet ;
- S'il existe une preuve de collusion entre soumissionnaires ;
- Si les matériels proposés ne respectent pas les caractéristiques définies dans les tableaux au point 2 ;
- Si les offres financières ne correspondent pas à la disponibilité de fond pour cette activité. **Le cout du fournisseur, pour être pris en considération, doit correspondre au cout de référence du marché.**

7. Dépôt des dossiers

Les dossiers seront remis au bureau Consortium CACH/GIRADEL/GADEL sis au #13, 1^{ère} ruelle Chalet, en face Sonlight School, Port de Paix, Haïti, au plus tard **le 25 juillet 2022.**

En cas de besoin sur demande des potentiels postulants, GADEL pourra organiser une séance d'information le mardi 19 juillet au plus tard à laquelle seront invités tous les fournisseurs intéressés où l'on pourra faire ressortir de nouveaux addendas qui seront expédiés à tous les soumissionnaires. Ces addendas feront partie intégrante du dossier d'Appel d'Offres. Passé ce délai, aucune modification, réclamation, remarque, ou réserve de quelque nature que ce soit ne pourra être formulée au moment de l'ouverture des offres.

En participant à l'appel d'offres, le soumissionnaire certifie qu'il s'est familiarisé avec ce type d'activité et qu'il a examiné attentivement les besoins liés à cette activité, se rend compte par son propre examen, de toutes les conditions locales pouvant affecter l'exécution du marché tel que décrit dans les documents d'appel d'offres.



CARITAS Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra



Les offres arrivées après la date limite ne seront pas prises en considération.

8. Signature du contrat et Modalités de paiements

Après l'évaluation des offres, un procès-verbal sera élaboré par le Comité d'évaluation, et le (les) fournisseur (s) ayant obtenu (s) l'adjudication sera (seront) informé (s) avant la préparation du contrat pour la signature entre les deux parties.

Pour le paiement, le règlement se fera en USD, par chèque et par virement selon les modalités définies lors de la signature du contrat.

Les paiements finaux se feront uniquement après validation des livrables par le commanditaire.



CARITAS Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra



ANNEXE I: TABLEAU DE COUTS (à compléter, signer et tamponner par le soumissionnaire)

VI. DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF (USD)						
Lot 1 : Matériels de renforcement des MUSO						
Codes	Désignations	spécification technique	Qté	Unité	Prix unitaire	Prix total
1	Silo à grain de forme cylindrique	Capacité de 500 Kg Pour conserver les graines de céréales et légumineuses	5	Silo		
2	Humidimètre numérique	Écran LDC, matériel permettant de mesurer la teneur en eau des céréales et légumineuses.	5	U		
3	Hygromètre	Matériel Pour mesurer l'humidité relative à l'intérieur des Centres de stockage	5	U		
4	Thermomètre	Matériels Pour prendre la température du milieu au moment du séchage des semences.	5	U		
5	Sac en jute et/ou en polypropylène	Capacité 18-25 marmite	500	U		
6	Bache/prélat.	Dimensions : 10m x 6m pour sécher les semences	10	U		
7	Balance de précision/électronique	Sensibilité milligramme. (Grande dimension)	10	U		
Sous-Total 1						
Lot 2 : matériels de renforcement des GPAS						
Codes	Désignations	spécification technique	Qté	Unité	Prix unitaire	Prix total
1	Séccateurs à main	Pour émondage, nettoyage	60	U		
2	Séccateur à lames croissantes ou Coupe-branches	Élagueur/ ébrancheur couramment appelé séccateur à manche Longue	60	U		
3	Scies à élaguer		60	U		
6	Gants de protection	Gant de jardinage (en cuir)	90	Paire		
7	Serpette		60	Pièce		
8	Houe	Avec manche	60	Pièce		
9	Machette	Avec manche	60	Pièce		
10	Brouette	Truper avec manche en bois, pneu à air	18	Pièce		
Sous-Total 2						



CARITAS Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra



ANNEXE II - MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

Date.....

Au : **Bureau du Consortium Caritas Suisse/GIRADEL/GADEL**
13, 1^{ère} ruelle Chalet, Port-de-Paix

À l'attention de : Groupe d'Appui au Développement Local (GADEL)

Chère Madame/Cher Monsieur,

Le fournisseuraccepte, par la présente, les exigences définies dans le document d'appel d'offres en date du en vue de la sélection d'un fournisseur de matériels de renforcement pour les MUSO et GPAS selon les conditions du présent appel.

Les présentes propositions sont valables pour une durée de 30 jours à compter de la date butoir de réception des propositions techniques et financières.

Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à vous livrer les matériels selon le calendrier défini et validé. Nous convenons de respecter et rester liés par cette soumission pendant toute la période susmentionnée.

Nous acceptons, si notre livraison ne répond pas aux critères du marché, que le commanditaire puisse ne pas l'accepter.

Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à autoriser le commanditaire à visiter les matériels afin d'évaluer leur état physique et sanitaire avant leur livraison.

Salutations respectueuses.

Fait à **xxxxx**, le _____

Nom et Prénom: _____

Signature _____ En qualité de: _____

Adresse _____